

Éditorial

La crise économique actuelle amène naturellement de nombreux observateurs à réexaminer d'un œil critique les apports des sciences économiques à la compréhension du fonctionnement de notre économie. Le secteur des matières premières est tout particulièrement approprié pour ce type de réexamen : les statistiques sont abondantes, les marchés à étudier se définissent de manière relativement simple et les prix sont, pour une grande part, publics.

Une des principales règles qui fondent l'efficacité de l'économie de marché est qu'en laissant producteurs et consommateurs négocier librement le prix d'échange d'un produit, un équilibre se formera entre l'offre et la demande et que le prix de marché correspondant permettra une optimisation globale de l'allocation des moyens de production.

Cependant, depuis 2008, l'évolution des prix des matières premières pose question : les prix de matières premières énergétiques ou industrielles (tout comme ceux des produits agricoles) se sont ainsi mis à croître dans des proportions inédites au premier semestre 2008, avant de s'effondrer, de façon brutale, à l'automne. Confiants dans l'efficacité des mécanismes de marché dans la fixation des prix, de nombreux observateurs attribuaient (au premier semestre) la hausse des marchés au fait que nous nous trouverions désormais dans un contexte durable de pénurie : le « pic pétrolier » approcherait, les terres agricoles ne suffiraient plus à satisfaire les besoins alimentaires et la production de biocarburants, les importations de matières premières industrielles en provenance de la Chine, entraîneraient, à terme, une saturation des capacités d'extraction...

La crise qui a suivi a cependant vu le prix du pétrole divisé par quatre et l'ensemble des prix des matières premières revenir à leur niveau de 2007, alors même que les mécanismes potentiellement haussiers à moyen terme que nous avons décrits plus haut n'étaient pas réellement remis en cause. Les partisans les plus orthodoxes de la théorie des marchés efficients affirmeront que la hausse des prix, au premier semestre 2008, tout comme leur effondrement, à l'automne, sont simplement le reflet d'un changement dans les anticipations des acteurs et qu'ils restent donc cohérents avec une certaine optimalité économique...

Cependant, si le caractère cyclique et la volatilité de ces secteurs sont connus depuis longtemps, il apparaît désormais de plus en plus vraisemblable que les fluctuations des prix des marchés mondiaux peuvent être temporairement déconnectées de l'équilibre – réel ou anticipé – entre l'offre et la demande, les matières premières étant devenues le support de produits financiers soumis à la spéculation et aux « esprits animaux » chers à Keynes. Par ailleurs, il est frappant de constater que, plus d'un an après ces événements, les causes de ces variations (notamment celles de la hausse enregistrée au premier semestre 2008) n'ont toujours pas été élucidées de façon certaine, ce qui signifie qu'en réalité, on ne connaît pas les mécanismes réels du fonctionnement de ces marchés.

Il est difficile, dans une telle situation, de continuer à affirmer avec quelque certitude que les prix du marché constitueraient naturellement un optimum économique.

Une deuxième règle, jusqu'à présent considérée acquise par de nombreux acteurs publics, notamment au niveau international, est que, le développement de la concurrence étant un moteur essentiel de la performance économique, l'intervention des pouvoirs publics sur les marchés doit essentiellement se limiter à veiller à ce que ceux-ci fonctionnent de manière concurrentielle et ce, dans le cadre le plus large possible – c'est-à-dire au niveau mondial –, tout en luttant contre la formation de monopoles (ou d'oligopoles) privés. Cependant, si l'on observe la façon dont les marchés de matières premières fonctionnent, une telle conception

des choses paraît insuffisante, nombre de secteurs étant confrontés à l'existence d'oligopoles d'Etat. Cette configuration est bien connue en ce qui concerne les matières premières énergétiques, mais la liste des autres matières premières pour lesquelles cette question se pose, ne cesse de s'allonger, comme le montrent les cas du lithium ou des terres rares, dont traite ce numéro des Annales des Mines.

Manifestement, la définition d'une doctrine européenne en matière d'intervention des pouvoirs publics dans la gestion de ces filières continuera à faire couler beaucoup d'encre...

Bruno SAUVALLÉ